

ses rapports avec le pouvoir civil. Peu de temps après, il eut une nouvelle occasion de montrer comment un avocat honnête sait mettre sa conscience et ses convictions religieuses au-dessus d'une popularité malsaine.

La *Gazette de France* avait violemment attaqué la mémoire de La Chalotais, célèbre au XVIII^e siècle par son acharnement contre les Jésuites. Berryer accepta de défendre l'honneur de l'ancien procureur général, et montra qu'un journal n'avait pas le droit d'attaquer un défunt en présence de ses descendants directs. Il mit hors de doute la probité de La Chalotais ; mais il ne consentit jamais à dire du mal contre les Jésuites dans le but de défendre leur ennemi. Au contraire, il laissa voir clairement qu'il regardait comme injuste l'accusation dont ils furent victimes.

Il apprenait ainsi une science bien difficile pour les hommes mêlés aux affaires publiques : celle de lutter contre le mouvement des opinions, de garder ses convictions, même quand elles ont cessé d'être populaires.

A cette époque, la monarchie elle-même avait perdu sa popularité sous les violentes attaques de ses adversaires et les funestes dérisions de ses amis. Charles X sentant gronder l'orage, avait renvoyé Villèle et appelé un ministère libéral avec Martignac.

Celui-ci, esprit modéré, avait en vain essayé de gouverner en cherchant un point d'appui entre deux opinions également poussées à l'extrême. Il s'était retiré, avec le cri découragé de la vigie qui signale la tempête : "Nous allons à l'anarchie !" Le roi voyant que la tentative de conciliation avait échoué, tenta la dangereuse épreuve de la politique de résistance et rappela le prince de Polignac.

Ce fut dans ces circonstances si périlleuses pour la monarchie, que Berryer fit son entrée sur la scène politique.

Jusqu'ici, tout en ne recevant du pouvoir ni places, ni distinctions, ni faveurs, le grand avocat n'avait laissé passer aucune occasion pour témoigner ses sympathies à la royauté sans aliéner son indépendance.

Nous en avons une preuve dans sa fière réponse à Chateaubriand. Celui-ci venait de se voir enlever par Villèle le portefeuille des affaires étrangères. La rage dans le cœur, il avait commencé à pousser dans le *Journal des débats* ce long mugissement qui dura quatre années. "Avec cela, disait-il à Berryer, j'écraserai le petit homme."